



Fédération Française de Football / Ligue Bourgogne Franche-Comté de Football
UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL
Section Régionale BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

JO 14.03.74 / N° W712000291
Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02
Siren/Siret N°495 062 374 000 14
Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701
unafbourgogne@orange.fr

ASSEMBLEE GENERALE du Vendredi 18 novembre 2016 à ST REMY

PV N°3-2016/2017

❖ **Les membres présents**

MME Pascale SALMON, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Laurent BOLLET, Président de l'UNAF Bourgogne,
M. Stéphane BONARDOT, Président Délégué de l'UNAF Bourgogne,
M. Gérard GEORGES, Secrétaire Général de l'UNAF Bourgogne,
M. Alain SCARAMAZZA, Trésorier de l'UNAF Bourgogne,
M. Mostafa TARBOUNI, membre de l'UNAF Bourgogne, Président de l'UNAF 58,
M. Benoît MORELIERE, Chargé de mission, et Délégué Juridique de l'UNAF Bourgogne,
M. Pierre NUNES, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Emmanuel DURAND, membre de l'UNAF Bourgogne, Président de l'UNAF 71 Pays Saônois,
M. Roger PERRAULT, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Gwenaël MARTIN, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Thierry GRODET, membre de l'UNAF Bourgogne, Président de l'UNAF 89,

❖ **Les Membres excusés**

M. Régis CHAMPET, 1^{er} Vice Président de l'UNAF Bourgogne, Président de l'UNAF 71 Pays Minier,
M. Thierry THIOURT, 2^{ème} Vice Président de l'UNAF Bourgogne, Président de l'UNAF 21,
M. Sébastien NICOLET, Secrétaire adjoint de l'UNAF Bourgogne,
M. Guillaume COULON, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Aurélien CHATON, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Aurélien GERAULT, membre de l'UNAF Bourgogne.

❖ **Les Membres absents**

MME Aurélia MISTRALLI, membre de l'UNAF Bourgogne,
M. Léandro DOS SANTOS, membre de l'UNAF Bourgogne.

❖ **Assistent**

MM. Sophian SAOULI (UNAF 58), Léo BOURGIN (UNAF 89), Gaëtan MORDIER (UNAF 21) et Georges ZENUCH (UNAF 71 PM).

❖ **Carnet**

L'UNAF adresse ses plus sincères condoléances à M. POURSIN (UNAF58), suite au décès de son père.
Le Comité directeur souhaite un prompt rétablissement à Antonio de SOUSA (UNAF71PS) et à Pierre BOLLET (UNAF71PS).

Les pensées de l'UNAF vont vers la famille de Jacques BAROCHI, suite au décès de cet unafiste convaincu. La section régionale Bourgogne tient à remercier ici l'ensemble des sections régionales, des sections départementales et les adhérents de tout le territoire français qui ont manifesté leur tristesse suite à cet évènement tragique.

❖ **Approbation du PV N°2 2016-2017 du 14/10/2016**

Le PV n°2-2016-2017 relatif à la réunion du Comité directeur du 14 octobre 2016 est proposé à l'adoption du Comité directeur de ce jour.

Suite à l'intervention de Thierry GRODET, président de l'UNAF89, et de Mostafa TARBOUNI, président de l'UNAF58, le PV n°2-2016-2017 sera modifié pour préciser que Mme Aurélia MISTRALLI et que M. Léandro DOS SANTOS sont absents et démissionnaires de leurs fonctions.

Le procès verbal, compte-tenu de ces modifications, est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Intervention du Président Laurent BOLLET**

Laurent BOLLET, président de l'UNAF Bourgogne souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et les remercie pour leur présence à cette réunion de travail, importante pour l'avenir de la section régionale. Il salue la présence de Sophian SAOULI (UNAF58) et de Léo BOURGIN (UNAF89), membres cooptés par leur section départementale respective.

Laurent BOLLET fait ensuite part au Comité directeur des informations suivantes :

- Challenge Louis TEREYGEOL :
 - o Celui-ci s'est déroulé fin octobre. La section régionale Bourgogne a activement participé à ces journées qui se sont particulièrement bien passées.
 - o Le Comité directeur de la section régionale Bourgogne remercie vivement Sébastien NICOLET qui a encadré le déplacement et a assuré le succès de la participation bourguignonne à ce challenge.
 - o Ensuite, le Comité directeur tient à remercier et à féliciter chaleureusement toute l'équipe d'organiseurs de cette manifestation en tout point parfaite. Un grand bravo à la section régionale Champagne-Ardenne !
- Rapprochement avec l'AFCAM :
 - o Jean-Jacques DEMAREZ et Laurent BOLLET ont assisté dernièrement à une réunion du bureau de l'AFCAM.
 - o Cette réunion a permis de partager les positions des uns et des autres vis-à-vis de la prise en compte de la mission spécifique exercée par les arbitres et les juges sportifs.
- Congrès national 2016 en Corse :
 - o Le congrès présente un bilan financier déficitaire.
 - o Le Comité directeur national va, une fois de plus, venir en appui de la section régionale.
- Election au Comité directeur national :
 - o Les élections auront lieu début janvier 2017 à Vichy lors de l'assemblée générale d'hiver.

❖ **Point sur les adhésions**

- UNAF 21	: 115 (sur 156 arbitres licenciés)
- UNAF 58	: 47 (sur 66 arbitres licenciés)
- UNAF 71 Pays Minier	: 107 (sur 85 arbitres licenciés)
- UNAF 71 Pays Saônois	: 88 (sur 118 arbitres licenciés)
- UNAF 89	: 107 (sur 111 arbitres licenciés)

TOTAL : 464 (sur 536 arbitres licenciés)

Laurent BOLLET remercie les sections départementales pour l'énorme travail qu'elles réalisent pour permettre aux arbitres et aux anciens arbitres d'adhérer.

Le cadeau de la saison à destination des adhérents sera livré sous quelques jours au siège de l'UNAF Bourgogne à la LBF à Montchanin.

Dans le cadre de la réforme territoriale et de la fusion des régions et des ligues de Bourgogne et de Franche-Comté, Gérard GEORGES a sollicité l'UNAF nationale pour savoir si des arbitres résidant en Franche-Comté adhèrent à l'UNAF. L'UNAF nationale a transmis à Gérard GEORGES les éléments demandés.

Suite à la dernière réunion du Comité directeur de la section régionale Bourgogne, Laurent BOLLET a sollicité Daniel FONTENIAUD pour disposer de la liste des arbitres officiant sur le territoire de la Ligue de Franche-Comté. L'UNAF Bourgogne est toujours en attente de la réponse ; Laurent BOLLET va renouveler sa demande et, au besoin, une demande sera directement adressée au Président de la ligue de Bourgogne – Franche-Comté.

❖ **Programmation de la réunion UNAF / LBFCF / CRA**

L'UNAF sollicitera le Président de la Ligue de Bourgogne – Franche-Comté, suite aux élections du 28 janvier 2017, pour programmer une réunion UNAF / LBFCF / CRA courant mars 2017.

D'ici là et pour répondre aux questions posées à l'UNAF par plusieurs arbitres de ligue, questions relatives au déroulement technique de la saison 2016-2017, Laurent BOLLET prendra tout d'abord contact avec plusieurs d'entre eux. Ensuite, afin de préparer la réunion à programmer en mars 2017, le Comité directeur de la section régionale va concevoir un court questionnaire qui sera transmis aux arbitres de Ligue afin de recueillir leur avis et leurs doléances sur plusieurs sujets.

Concernant ce questionnaire :

- Benoît MORELIERE et Stéphane BONARDOT sont chargés d'en élaborer une première version qui sera transmise pour avis, amendement et validation aux membres du Comité directeur.
- Gérard GEORGES assurera la mise en ligne, en lien avec Jérôme SAUNIER (UNAF71PS).

❖ **Programmation de la rencontre avec le Procureur général près de la Cour d'appel de BESANCON**

Le Comité directeur de l'UNAF va solliciter un rendez-vous pour le début de l'année 2017 afin d'évoquer avec le Procureur général la possibilité de signer une convention, à l'identique de celle cosignée avec le Procureur général près la Cour d'appel de Dijon.

A noter, concernant la convention en vigueur, un bilan de son application sera établi par l'UNAF ; un rendez-vous sera pris avec le Procureur général près la Cour d'appel de Dijon pour échanger autour de ce premier temps d'application de la convention, courant janvier, sous réserve des disponibilités de Monsieur le Procureur général.

❖ **Valorisation de la dotation de l'UNAF nationale**

L'UNAF nationale a attribué la somme de 3 604 € à la section régionale. Le Comité directeur va étudier les actions qui pourront être mises en œuvre grâce à cette somme.

Le Comité directeur de la section régionale Bourgogne renouvelle ses remerciements au Comité directeur national de l'UNAF. Laurent BOLLET ajoute que l'importance de la somme attribuée est le résultat de l'investissement des sections départementales dans la politique d'adhésions à l'association.

❖ **Point sur les dossiers juridiques**

Une présentation de quelques dossiers en cours est faite. Le fait marquant est la condamnation de l'agresseur d'un arbitre côté d'orient devant la cour d'appel de Dijon, après que sa plainte ait été classée sans suite et que le Tribunal ait relaxé son agresseur en 1ère instance. Un tableau de suivi de l'ensemble des dossiers en cours sera transmis aux présidents et DJD d'ici à la fin décembre 2016.

❖ **Retour sur le Challenge Louis TEREYGEOL**

Cf. intervention du Président.

❖ **Assemblée générale nationale à VICHY, 7 et 8 janvier 2017**

L'assemblée générale électorale de l'UNAF nationale aura lieu à Vichy les 7 et 8 janvier 2017.

Les modalités de participation et de prise en charge seront communiquées dès que possible aux sections régionales par l'UNAF nationale.

Une fois celles-ci reçues, Gérard GEORGES informera les sections départementales pour définir la participation de la section régionale.

❖ **Congrès national 2017**

Le congrès national de l'UNAF aura lieu en mai 2017, pour l'Ascension. Organisé par la section régionale Paris – Île-de-France, il aura lieu à Poissy (78).

Le déroulement de cette manifestation fera l'objet d'une présentation à Vichy début janvier 2017.

❖ **Comité directeur régional décentralisé – 1^{er} trimestre 2017**

Le Comité directeur de la section régionale tiendra, a priori en mars 2017, une réunion en Côte-d'Or. Benoît MORELIERE évoquera ce point avec la section UNAF21.

❖ **Assemblée générale régionale, 13 mai 2017 (SetL secteur Pays Minier)**

L'assemblée générale 2017 de la section régionale aura lieu le 13 mai 2017, à priori à Montceau-les-Mines.

❖ **Point sur les sections**

- UNAF21 :
 - o Benoît MORELIERE informe le Comité directeur du résultat des élections au Comité directeur du district de Côte d'Or. Le nouveau Président sera invité à assister à la prochaine réunion du Comité directeur de l'UNAF21.
- UNAF58 :
 - o Mostafa TARBOUNI indique que l'opération « t-shirt d'entraînement », évoquée lors de la réunion précédente est en cours.
- UNAF71PS :
 - o Emmanuel DURAND, Président de la section de district, remet à Gwénaél MARTIN, un chèque, dans le cadre de la mission solidarité de l'UNAF.

Ouverture de l'Assemblée générale

❖ **Approbation du PV N°4 2015-2016 du 30/04/2016**

Le PV n°4-2015-2016 relatif à l'assemblée générale du 30 avril 2016 de MAGNY est proposé à l'adoption de l'assemblée générale de ce jour. Ce procès verbal ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Rapport moral du Président Laurent BOLLET**

Laurent BOLLET, Président de l'UNAF Bourgogne, tient à remercier très chaleureusement les sections départementales pour le travail colossal qu'elles accomplissent au bénéfice des arbitres et des adhérents.

Ce travail n'est jamais terminé ; la saison 2015-16 en est la preuve car elle a connu la concrétisation de nombreuses actions, tant au niveau des districts qu'au niveau régional.

Ce travail doit se poursuivre, car plus les adhérents seront nombreux et impliqués, plus l'UNAF sera crédible et constituera un interlocuteur incontournable auprès des instances, qu'il s'agisse des instances du football ou des instances relevant du Ministère en charge des sports.

❖ **Approbation du rapport moral du Président**

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité des membres présents.

❖ **Présentation du bilan comptable par Alain SCARAMAZZA (Trésorier)**

Alain SCARAMAZZA, trésorier de l'UNAF, présente le bilan comptable pour la saison 2015-2016, du 01/07/2015 au 30/06/2016. Le bilan de cette saison 2015-2016 est excédentaire car :

- Le nombre de participants bourguignons au Congrès national en Corse s'est avéré nettement inférieur aux années précédentes ;
- L'UNAF nationale a attribué une somme à la section régionale (cf. § « Valorisation de la dotation de l'UNAF nationale »).

Le Président et le Comité directeur remercient Alain SCARAMAZZA pour le travail colossal qu'il accomplit au service de l'UNAF.

❖ **Présentation du rapport des vérificateurs aux comptes**

Gaëtan MORDIER et Georges ZENUCH,

Ont procédé le 15 novembre 2016, au siège du District de Football de Saône et Loire (15, rue Louis Aragon à ST REMY), en présence du Trésorier Alain SCARAMAZZA et du Secrétaire Gérard GEORGES, à la vérification des comptes de l'UNAF BOURGOGNE pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, par épreuve de pièces comptables, des relevés de banque, et du cahier comptable. L'examen de ces différentes pièces n'a suscité aucune remarque.

Les vérificateurs notent la qualité de la tenue des comptes, et proposent que l'assemblée générale donne quitus au trésorier.

❖ **Approbation du rapport des vérificateurs aux comptes et du bilan comptable de l'exercice 2015-2016**

Le rapport des vérificateurs aux comptes relatif au bilan comptable de l'exercice 2015/2016 ainsi que le bilan comptable de l'exercice 2015/2016 sont adoptés à l'unanimité des membres présents. Le président, Laurent Bollet, en profite pour remercier Messieurs ZENUCH et MORDIER pour leur travail et leur disponibilité.

Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire

❖ **Présentation et adoption des nouveaux statuts de la SR suite à l'adoption de la loi NOTRe**

Dans la droite ligne de l'entrée en vigueur de la réforme territoriale et de la fusion entre les ligues de football de Bourgogne et de Franche-Comté, l'UNAF Bourgogne souhaite modifier ses statuts notamment pour que son périmètre d'intervention soit cohérent avec le périmètre de la « nouvelle ligue » de Bourgogne – Franche-Comté.

Les modifications ont été présentées et adoptées à l'unanimité des membres présents.

Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

❖ **Désignation du Représentant de l'Arbitre au sein de la liste conduite par Daniel FONTENIAUD**

Le Comité directeur de la section régionale désigne, à l'unanimité, Gérard GEORGES pour figurer, au sein de la liste conduite par Daniel FONTENIAUD en vue de l'élection du Comité de direction de la LBFCF du 28 janvier 2017, au poste de représentant de l'arbitre. Le président Laurent Bollet en profite une nouvelle fois pour remercier Gérard GEORGES pour son implication de tous les instants au service des arbitres, et plus particulièrement des unafistes.

❖ **Désignation de candidats au Comité directeur national de l'UNAF**

Le Comité directeur de la section régionale valide, à l'unanimité, l'investiture de Laurent BOLLET, au titre de candidat à l'élection au Comité directeur de l'UNAF nationale.

❖ **Clôture de l'Assemblée générale**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée générale de l'UNAF.

❖ **Questions diverses**

Sans objet.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Secrétaire général,

Gérard GEORGES.